



SMALL FARMERS WELFARE FUND

2nd Floor, FSA Building, St Pierre, Republic of Mauritius

Tel : (230) 433-2052/1564-66 Fax : (230) 433-3249 Email : info@sffund.com

EXTENSION DE LA VALIDITÉ DE LA CARTE DU FERMIER

1. Le Small Farmers Welfare Fund (SF WF) informe les fermiers que la validité de la CARTE DU FERMIER (FARMER'S CARD), **arrivant à échéance le 30 juin 2026**, a été **PROLONGÉE** jusqu'au **30 septembre 2026**. Les nouveaux fermiers peuvent également s'enregistrer durant cette période afin de bénéficier des facilités offertes par le SF WF et le gouvernement.
2. Une assistance financière sera accordée en cas de pertes de cultures causées par les calamités telles que les sécheresses, les cyclones, les pluies torrentielles, ou le décès des animaux dû à des maladies, y compris pendant la gestation. Durant cette période, l'assistance financière sera versée en fonction de la superficie cultivée ou du nombre d'animaux que le fermier avait préalablement enregistrés dans le cadre du Farmer's Protection Scheme entre avril 2025 et juin 2026.
3. Un communiqué sera émis ultérieurement afin d'informer les fermiers de l'exercice de renouvellement de la Carte du Fermier pour la période allant d'octobre 2026 à juin 2028.
4. Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter le SF WF ou scanner le code QR ci-dessous.



Date: 26 juin 2026